

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS  
DU CONSEIL MUNICIPAL

**SEANCE DU MERCREDI 3 JUILLET 2024**

Nombre de membres :

- au Conseil municipal : 17
- en exercice : 19
- qui ont pris part à la délibération : 19

Date de convocation : 26 juin 2024.

Date de publication : 12 juillet 2024.

L'an deux mil vingt-quatre, le trois juillet à vingt heures, le Conseil municipal de cette commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la Loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de M. Robert LUQUET, Maire.

**Présents** : MM. Robert LUQUET, Jean-André GUILLERMIN, Jacques PEREIRA, Dominique JOBARD, Bernard COTTIN, Willy BONFY, Bernard FAVRE, Benoît MEILHAC, Fabrice THERVILLE, et Mmes Françoise MATHIEU-HUMBERT, Marie-Claude POTTIER, Florence CHEVASSON, Corinne MERLIN, Marie-France AULAS, Laure SEYDOUX, Sonia BLONDEAU, Virginie THIVENT.

**Excusé(es)** : M. Loïc COLTEL a donné procuration à Mme Laure SEYDOUX, Mme Sophie DUMONTEL a donné procuration à Mme Sonia BLONDEAU.

**Absent(s)** : Néant.

**Secrétaire de séance** : Mme Marie-Claude POTTIER.

**Objet** : 2024/0307/055 – *Convention relative au Projet Educatif de Territoire et convention charte qualité plan mercredi.*

Mesdames Florence CHEVASSON annonce que le Projet Educatif de Territoire (PEDT) et la convention PEDT plan mercredi sont à renouveler afin de pouvoir continuer à bénéficier des aides financières de la CAF. Elle présente ensuite le Projet Educatif Territorial qui donne les orientations au Centre de Loisirs Educatif en Mâconnais et la convention PEDT- plan mercredi.

Après en avoir délibéré, le Conseil municipal à l'unanimité :

- approuve le projet éducatif ;
- approuve la convention relative au projet éducatif territorial – plan mercredi ;
- autorise le Maire à signer le projet éducatif, la convention ainsi que tout acte afférent à la présente délibération.

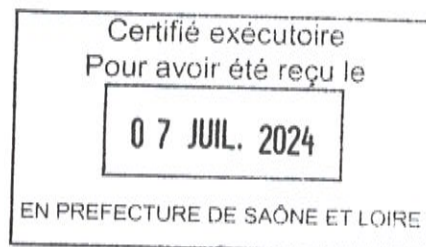
Pour : 19

Contre : 0

Abstention : 0

Ainsi fait et délibéré les jours, mois et an ci-dessus.

Ont signé au registre tous les membres présents.



Pour copie certifiée conforme  
Le 8 juillet 2024,  
Le Maire, Robert LUQUET

